



GRANDMAG

Le magazine du Grand Verdun

NAVETTE AUTONOME
**L'expérimentation d'une solution
de transport innovante,
inclusive et durable** p. 10 - 11

LE GRAND DOSSIER
MJC, nouvelle génération ! p. 18 - 19

SPORTS
**Ensemble plus haut,
plus fort, plus loin !** p. 20 - 21



Sommaire



Magazine de la Communauté d'Agglomération
du Grand Verdun

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
contact@grandverdun.fr - Tél. 03 29 83 44 22

Directeur de la publication : Samuel Hazard

Rédaction : service communication du Grand Verdun

Mise en page : agence de communication Les 80 degrés

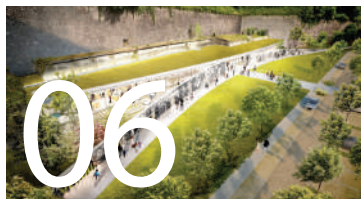
Crédits photos : Sonia Rousseau, Nathalie Barborin,
Jean-Marie Perraux et Shutterstock

Impression : imprimerie l'Ormont

Tirage : 14 000 exemplaires



04
PIA ET PROJET PARTAGÉ
POUR LA JEUNESSE



06
UNE AGGLOMÉRATION
EN BONNE SANTÉ
FINANCIÈRE



08
LA RÉNOVATION DES
CANAUX HYDRAULIQUES,
UN PROJET SUR 5 ANS



10
L'EXPÉRIMENTATION
D'UNE SOLUTION DE TRANSPORT
INNOVANTE, INCLUSIVE
ET DURABLE



12
COMMERCES ET ATTRACTIVITÉ
DU CENTRE-VILLE DE VERDUN



16
SOUTIEN AUX
ASSOCIATIONS CULTURELLES :
UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT !



18
MJC,
NOUVELLE GÉNÉRATION !



20
ENSEMBLE PLUS HAUT,
PLUS FORT, PLUS LOIN !



22
LE PAYS DE VERDUN,
ACTEUR DU
DÉVELOPPEMENT
LOCAL EN MEUSE



23
AGENDA



La culture est un enjeu fort pour le Grand Verdun. Elle doit contribuer au renforcement de la cohésion sociale et à l'épanouissement des citoyens. La réalité de l'offre culturelle, sa diversité et la diffusion conditionnent l'attractivité de la Cité de la Paix et de son agglomération.

Sans exhaustivité, du soutien aux lieux de diffusion culturelle à la **création d'un lieu d'exposition permanent** ; du programme de **création d'une médiathèque** au **classement du théâtre** à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; de la **réhabilitation de la MJC du Verdunois** à la préfiguration d'une **Scène de Musiques Actuelles** ; d'une **candidature au label Pays d'Art et d'Histoire** en passant par la **création d'un « Grand Festival »** interdisciplinaire conjuguant performances, résidences d'artistes et démarche intégrée avec la population, Verdun aborde la question culturelle avec pragmatisme, avec une idée précise des investissements qui y sont consacrés et des retombées économiques et sociales induites.

Faire sortir l'art et la culture dans la rue, faire entrer la rue dans les lieux culturels, voilà ce qui guide l'action du Grand Verdun. **Unique collectivité**

LES HABITANTS ACTEURS DU VIVRE ENSEMBLE !

du Grand Est à avoir obtenu le label national du Programme des Investissements d'Avenir (PIA) en faveur de la jeunesse, Verdun, au regard de son universalité fait un pari sur l'avenir et met en œuvre un programme d'actions qui dessine l'efficacité d'une politique jeunesse intégrée.

La **création de la Véloroute Voie Verte, le déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques, l'amélioration des modes de transport en commun** démontrent également le volontarisme de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

L'implication quotidienne des habitants dans une agglomération qui offre des services répondant aux questions de proximité, de mobilité, de durabilité, de solidarités..., les conduit à devenir eux-mêmes les acteurs et les ambassadeurs du « vivre ensemble ».

Ces stratégies intégrées et ces démarches inclusives conduisent les autorités territoriales et les pouvoirs publics à réinterroger leurs propres pratiques, dans la mise en place d'outils qui éveillent les consciences, dans un système économique où la prévention prend le pas sur la réparation.

Samuel Hazard

Maire de Verdun

Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Verdun

Conseiller départemental



PIA et projet partagé pour la jeunesse

Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) vise à construire une politique jeunesse intégrée et partenariale sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, afin de placer le jeune dans une dimension transversale des politiques locales et de la dynamique de l'agglomération.

S'appuyant sur un diagnostic partagé qui a mobilisé l'ensemble des acteurs publics, institutionnels, associatifs ou économiques du Grand Verdun ainsi que les jeunes eux-mêmes, **le PIA couvre une multitude de champs, notamment en développant une offre éducative, culturelle et sportive**, en informant, en orientant et en accompagnant les jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Il vise également à prévenir le décrochage scolaire par une attention particulière réservée à l'accompagnement des parcours éducatifs.

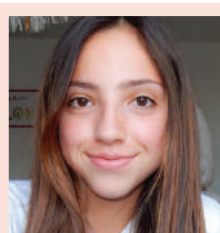
Le PIA développe également les initiatives des jeunes en matière d'engagement. Le jeune n'est plus vu comme un consommateur mais devient acteur des actions mises en place. En effet, pour chaque action, le jeune doit être présent et être force de proposition dans toutes les différentes étapes de l'action (réflexion, mise en œuvre, évaluation...)

La force de ce type de démarche partagée et co-construite se fait d'ores et déjà ressentir sur le territoire grâce aux actions du PIA.



À titre d'exemple, l'action « Sportez-vous bien » portée par le service des sports de la Collectivité a donné l'opportunité à 5 adolescentes de constituer le comité de pilotage de l'organisation intégrale d'un séjour sportif.

Accompagnés par un agent du service communication, une vingtaine d'élèves d'une classe BTS communication du territoire développe actuellement une application dont ils déterminent eux-mêmes les contenus en fonction des informations qu'ils souhaitent y trouver. Cette application prendra place sur les écrans de leurs smartphones ou autres tablettes. Gageons que cette application, dont ils assureront la promotion, conçue par eux et pour eux, se répandra sur les appareils de leurs camarades, et peut-être même plus largement...



« Nous avons pu débattre sur la citoyenneté, l'engagement et l'importance de ses choix »

Lou-Anne L. / 16 ans

Bonjour, peux-tu te présenter ?

Bonjour, je m'appelle Lou-Anne L, j'ai seize ans et j'habite à Verdun. Je suis en première S au Lycée Margueritte et j'ai participé à deux stages multisports dans le cadre de l'action « Sportez-vous bien » du PIA.

Peux-tu nous expliquer ce qu'est un stage multisports ?

Un stage c'est un séjour qui permet de rencontrer d'autres personnes, de partager une expérience sportive et humaine sur plusieurs jours. On vit ensemble, on s'organise, des accompagnateurs sont présents afin de faire de ce séjour une réussite.

Quel a été ton rôle dans cette action ?

Pour le premier stage au Touquet, j'ai « seu-

lement » participé. Lors de ce séjour nous avons pas mal discuté de la démarche intégrée avec les accompagnateurs et nous avons eu l'envie de proposer un autre séjour. Nous nous sommes vues avec quatre amies et après pas mal de discussions, la décision était prise : nous allions organiser nous-mêmes un séjour à Gérardmer !

Et alors ? Qu'est-ce que cela impliquait ?

Alors nous avons échangé au téléphone ou sur les réseaux sociaux afin de rechercher des infos et se répartir les tâches. Certaines étaient chargées de contacter les lieux d'hébergement, d'autres de voir le trajet et même d'élaborer les menus pour une semaine. Il fallait que ce soit un projet réaliste, tenant compte du budget, des kilomètres, des réglementations... Pendant cette phase, nous avons pu poser nos ques-

tions à Mathieu ou à Alexandre du service des sports. Une fois le projet écrit et finalisé, nous avons participé à quelques réunions avec le service afin de régler le budget, les détails techniques et obtenir le feu vert en rencontrant des élus de l'agglomération.

Comment avez-vous contacté les autres participants du séjour ?

Nous avons distribué des affiches dans les lycées de Verdun et nous avons donné des dossiers pour l'inscription. Au final nous sommes partis à 16 (7 filles et 9 garçons) pendant 5 jours à Gérardmer dans les Vosges.

Mais qu'avez-vous fait pendant ce séjour ?

Nous avons pu faire plein d'activités sportives (équitation, patinoire, parc aventure...), des jeux en soirées, des balades. Nous avons eu aussi beaucoup de temps



Chantiers Jeunes

L'objet consiste à proposer aux jeunes (à partir de 16 ans) qui souhaitent s'investir par le biais d'un travail en équipe, **la réalisation d'une action au bénéfice de la collectivité**. C'est à la fois une sensibilisation à l'environnement dans lequel ils évoluent et la possibilité de développer leurs compétences et leurs savoir-faire. **En contrepartie du travail réalisé, les participants reçoivent une indemnisation ayant vocation à soutenir un projet socioprofessionnel.**

Les chantiers jeunes permettent de créer une dynamique partenariale entre les différents acteurs du territoire : associations/

mission locale ; établissements scolaires/ associations.

Au printemps dernier, vous avez peut-être pu croiser de jeunes habitants sur le parking et le square de la Digue, afférés à repeindre la rambarde qui surplombe la Meuse, afin de lui redonner son lustre d'antan. Ces jeunes n'étaient pas seuls, ils étaient accompagnés par des éducateurs de l'Association Meusienne de Prévention (AMP) Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils étaient vraiment motivés par le chantier ! Bref, un bel outil ouvert à tous à partir de 16 ans et au service de tous !

L'Adosphère, c'est reparti !

Du 9 juillet au 24 août, l'Adosphère propose aux jeunes âgés de 12 à 17 ans des animations pour des **vacances actives et accessibles**, pour renforcer le lien entre les jeunes ruraux et urbains, pour partager des expériences culturelles, artistiques et sportives (renseignements sur tarifs et inscriptions : www.verdun.fr)



PASS JEUNES | Le Pass'jeunes arrive

Afin de **favoriser l'accès des jeunes de 13 à 30 ans aux services et aux équipements culturels et sportifs** de l'Agglomération, le « Pass'jeunes », disposition déposée dans le programme d'actions du PIA, vise à étendre les « Mille talents » à l'Agglomération.

Portant aide à l'inscription à une activité culturelle ou sportive, le « Pass'jeunes » se calera sur le format des réductions portées

par les « Mille talents », c'est à dire en fonction de la feuille d'imposition à laquelle est rattaché l'usager.

Ainsi, pour les communes dans lesquelles les « Mille talents » n'existent pas, le « Pass'jeunes » s'adresse à une tranche d'âge bien précise (13-30 ans), dispositif unique. Pour les communes dans lesquelles les « Mille talents » sont en vigueur, le « Pass'jeunes » s'adressera aux 13-30 ans et les « Mille talents » aux autres tranches d'âge.

La Fresque de la Tolérance



Réalisée par cinq jeunes accompagnés par l'artiste Baptiste Provenzano (Snek) dans le cadre de l'action Mosaïque intégrée au PIA, vous pourrez découvrir au camping de Charny une fresque intitulée La tolérance des couleurs pour un monde meilleur.

Le PIA : ce qu'ils en pensent...

« Nous avons saisi l'opportunité du PIA pour permettre à de jeunes citoyens verdunois de s'investir dans la valorisation du patrimoine collectif. »

Pascal Bize
éducateur spécialisé à l'AMP

« Enfin un projet qui donne une véritable place aux jeunes en tant qu'acteurs ! Ce n'est plus du registre du discours ... »

Elisabeth Scotti
Principale du Collège Maurice Barrès

d'échanges entre nous et avec les accompagnateurs. On a pu débattre sur la citoyenneté, l'engagement, l'importance de ses choix, etc... On nous a aussi présenté plus précisément cette action du PIA et le rôle des professionnels dans les projets. Les éducateurs nous ont expliqué que ces stages étaient des moments privilégiés pour nous accompagner un petit peu dans notre parcours d'ados qui peut être parfois chaotique !

Es-tu satisfaite de cette participation ?

Je suis très satisfaite de l'action et les accompagnateurs étaient très sympas. Ce séjour m'a permis de nouer de nouvelles relations même si la plupart des participants étaient déjà amis. Je souhaite vraiment qu'il puisse y avoir encore plus de mixité par rapport aux participants du séjour. »



Conseillère communautaire déléguée au PIA : **Dominique Gretz**

PLUS D'INFORMATIONS

Programme des Investissements d'Avenir
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr
Direction : Thibaut Lefort



Une agglomération en bonne santé financière

Après l'harmonisation de la compétence scolaire en 2015, le processus d'intégration s'est accentué avec, notamment, la généralisation de la compétence voirie et celle de l'éclairage public.

Une intégration réussie

À l'appui d'une modification statutaire, les compétences inter-communales sont gérées depuis le 1^{er} janvier 2017 de manière homogène sur l'ensemble du territoire et les participations des communes ont été modifiées en conséquence, avec une validation unanime en fin d'année 2017 de l'ensemble des communes adhérentes.

En 2018, le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), qui mesure le niveau d'intégration de la Collectivité, c'est à dire l'importance du transfert de compétences et son efficience au service du bien commun, est estimé à 0,88. **Soit un taux d'intégration 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale.**

Le processus de création de la Communauté d'Agglomération étant désormais finalisé, et après trois années d'expérimentation, le projet de territoire s'affine naturellement.

La démarche concerne tous les domaines de la vie du territoire : social, économique, culturel, environnemental, sanitaire, éducatif,... et doit favoriser une réflexion transversale des acteurs. La CAGV souhaite en priorité **placer la jeunesse au cœur de toutes ses politiques** par des dispositifs innovants, en particulier dans les domaines de la culture, du sport, de la communication, de l'éducation, de la citoyenneté et de la mobilité...

Des taux inchangés en dépit de la baisse des dotations de l'État !

En application du principe de neutralisation fiscale, **la Communauté d'Agglomération a été créée sans augmentation fiscale ! Et cela va durer !** Ce constat, très rare en France, valorise a posteriori le travail préparatoire effectué avec l'ensemble des communes adhérentes en amont de la création de la Communauté d'Agglomération.



	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	21,92 %	21,92 %	21,92 %	21,92 %
Foncier bâti	15,63 %	15,63 %	15,63 %	15,63 %
Foncier non bâti	14,71 %	14,71 %	14,71 %	14,71 %
Contribution foncière économique	23,08 %	23,08 %	23,08 %	23,08 %

Une gestion mutualisée source d'économies d'échelle

La mutualisation ne se limite pas à un simple regroupement d'agents administratifs au sein d'un organigramme unique, elle tend vers l'instauration d'une culture administrative partagée entre toutes les communes adhérentes. C'est le fruit d'une véritable volonté politique qui se concrétise dans la gestion managériale de tous les jours.

Des outils de mesure à la mesure de l'Agglomération

Des plans pluriannuels ont été créés pour chaque commune et un observatoire budgétaire et fiscal a été conçu sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, sans préjuger de la situation d'une commune par rapport aux autres..., l'objectivation de la matière doit permettre de mieux appréhender les problématiques d'équité et de solidarité.

Une situation financière globale fin 2017 très satisfaisante

La situation financière de la Communauté d'Agglomération est très saine. L'épargne nette (marge d'autofinancement courante) est supérieure à 5 millions d'euros. L'épargne brute reste très élevée, de l'ordre de 20 % par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.

Le ratio consolidé avec la Ville-centre de l'encours de **la dette par habitant**, qui s'élevait à 1 380 € en 2013 et qui dépassait largement les moyennes nationales, **a été ramené à 680 € en 2017**, hors transfert de compétences.

Une gestion financière efficace et optimisée

L'analyse comparative des ratios (Ville + Agglomération) montre qu'avec des produits fiscaux inférieurs à la moyenne nationale, l'Agglomération, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement parvient à faire 2,5 fois plus d'investissements que la moyenne nationale.

La Collectivité parvient à ce résultat grâce à des économies d'échelle dues au large transfert des compétences, à la mutualisation et à la recherche d'un montant maximum de subventions pour les investissements envisagés.

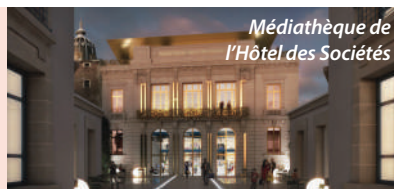
RATIOS CONSOLIDÉS Ville-centre + Agglo	VERDUN 2013 ^{(*)1}	VERDUN 2014 ^{(*)1}	VERDUN 2015 ^{(*)1}	MOYENNES NATIONALES 2015 ^{(*)3}	VERDUN 2016 ^{(*)2}	VERDUN 2017 ^{(*)2}
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 055 €	1 108 €	1 287 €	1 407 €	1 251 €	1 171 €
Produits des 4 taxes par habitant	648 €	672 €	656 €	842 €	670 €	671 €
Dépenses d'équipements par habitant	728 €	507 €	450 €	328 €	519 €	819 €
Encours de la dette par habitant	1380 €	971 €	897 €	1 130 €	744 €	735 € ^{(*)4}

^{(*)1} Verdun + Codecom + Smatuv (budget général)

^{(*)2} Verdun + Agglomération

^{(*)3} Ministère de l'Intérieur/DGCL : ratios des villes de 10 à 20 000 habitants + ratios de l'intercommunalité à fiscalité propre (sans distinction de strate). Les collectivités locales en chiffres 2017, pour l'année 2015.

^{(*)4} Sans le transfert des compétences « voirie » et « éclairage public », le ratio cumulé de l'encours de la dette par habitant serait de 680.



Des projets d'équipement ambitieux

Cette situation financière satisfaisante et la recherche permanente de subventions d'équipements pour limiter l'autofinancement permettent à la Communauté d'Agglomération d'engager **des projets ambitieux et structurants** pour le territoire, **sans recours à l'emprunt.**



Vice-président
délégué aux Finances
Louis Kutschruiter



Contrôleur de Gestion :
Bernard Gœuriot

PLUS D'INFORMATIONS

Direction des finances

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr
Direction : Charles Defontenay



Parcours de réalité augmentée dans
le village détruit de Vaux-devant-Damloup.

La rénovation des canaux hydrauliques, un projet sur 5 ans



Vous l'avez peut être remarqué, depuis plus d'un an, il est fréquent de croiser des personnes travaillant au bord des cours d'eau de l'agglomération. Qu'ils soient vêtus d'orange ou de jaune, équipés de tablettes, de balises GPS ou d'un simple carnet, les agents de la collectivité, le cabinet IRH Ingénieur Conseil ou encore le cabinet Labaille œuvrent à la restauration des cours d'eau de l'agglomération.

Aujourd'hui, les cours d'eau que nous voyons dans notre paysage n'ont plus rien à voir avec les cours d'eau qui ont permis l'implantation des hommes dans la vallée de la Meuse. L'urbanisation et l'intensification de l'agriculture ont bouleversé nos rivières.

C'est de ce constat qu'est née l'ambition de redonner un coup de pouce à la nature afin qu'elle retrouve ses fonctions. Améliorer la qualité physique des cours d'eau pour en améliorer la qualité chimique, c'est l'un des objectifs de la Directive européenne cadre sur l'eau.

Pour les ingénieurs hydrauliciens et hydro-morphologues, un cours d'eau écologiquement parfait est sinueux, légèrement arboré, érode légèrement les berges et dépose les sédiments sur la rive opposée à quelques dizaines de mètres en aval. **Pour ces experts, nos ruisseaux ont grand besoin d'attention et le travail à réaliser est important.**

Les problématiques rencontrées

Durant un demi-siècle, nous avons oublié comment nous occuper des cours d'eau, ce qui provoque aujourd'hui des situations parfois alarmantes. Sur les **160 km de cours d'eau** que le programme de restauration de la Meuse et de ses affluents intègre, il est impossible de lister l'ensemble des problématiques de façon succincte, chaque cours d'eau étant unique. Pourtant, certaines d'entre elles sont régulièrement observables :

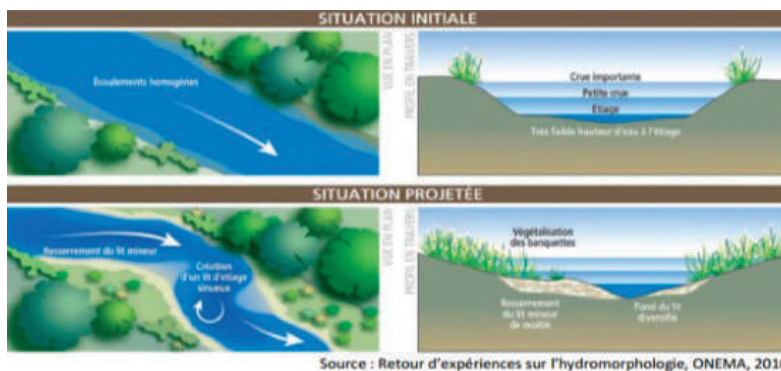
- **Des cours d'eau déplacés** depuis le fond de la vallée vers les hauteurs entraînant des inondations,
- **Des cours d'eau emmurés, curés et incisés** provoquant des effondrements de berge ou d'ouvrage de franchissement,
- **Des cours d'eau à nu, sans le moindre ombrage** conduisant au comblement du lit ou à l'inverse, des secteurs impénétrables dans lesquels peuvent se

former des embâcles générant des inondations répétées,

- **Des tracés de ruisseaux modifiés de façon anarchique**, sans sinuosité ou formant parfois des angles droits impactant grandement les écoulements,
- **Des milieux précaires et instables ayant permis l'implantation de « peste végétale »**, espèces envahissantes étouffant la flore locale (la renouée du Japon) ou d'autres susceptibles d'altérer la santé humaine (Berce du Caucase ou Ambrosie)

Travaux par secteur

La première tranche de travaux qui sera lancée **concerne la ville de Verdun**. L'objectif est **d'aménager les canaux en rive droite de la Meuse** afin de réduire l'étalement de la lame d'eau durant la période estivale et donc de limiter l'envasement, les proliférations végétales et l'échauffement de la masse d'eau.



Source : Retour d'expériences sur l'hydromorphologie, ONEMA, 2010

Ces travaux permettront de **retrouver une diversité faunistique et floristique** dans ces milieux restés longtemps à l'abandon... Ce secteur a été sélectionné pour plusieurs raisons, et notamment par effet d'aubaine permettant de gagner environ un an de procédure administrative :

- Le caractère domanial des canaux permet d'intervenir sans nécessité de déclaration d'intérêt général,
- Le caractère artificiel des canaux permet d'intervenir sans dossier d'autorisation environnement.

Verdun jouera un rôle de vitrine, autant pour les financeurs que pour les riverains chez lesquels la collectivité sera susceptible d'intervenir. En effet, le secteur combine un grand nombre de complications et de risques éventuels (réseaux divers, circulation, accès au cours d'eau). La Communauté d'Agglomération mise sur la réussite de ce chantier pour démontrer la faisabilité d'autres interventions sur secteurs privés.

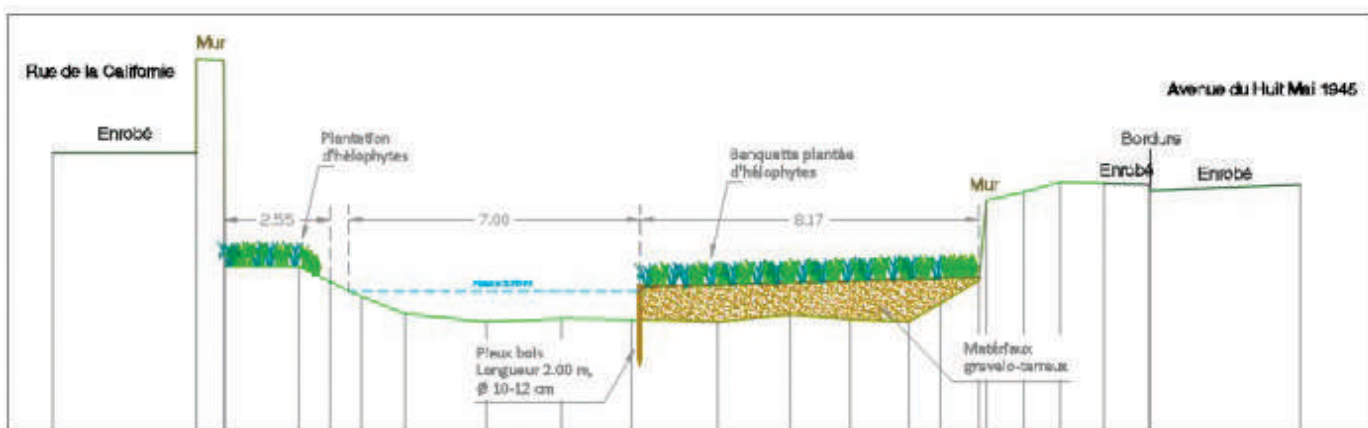
Un programme de restauration de la Meuse sur 5 ans

Tous ces éléments sont identifiés dans le programme de restauration de la Meuse et de ses affluents. Le projet est solidement **soutenu par l'Agence de l'eau Rhin Meuse**, principal financeur, et appuyé par de nombreux partenaires participant aux comités de pilotage : **Fédérations de pêche de la Meuse, DREAL, DDT de la Meuse, Conseil Départemental, Agence Française de la Biodiversité, Chambre d'agriculture, EPAMA et VNF.**

Le programme se déroulera sur 5 ans et les travaux auront lieu durant les périodes d'étiage, après récolte des cultures pour les zones exploitées. Tous les cours d'eau en « trait plein » sur les cartes IGN sont concernés, à l'exception des cours d'eau en zone

forestière et toutes les communes de l'agglomération sont a minima concernées par un cours d'eau.

Les travaux feront l'objet de dépôt de dossiers environnementaux auprès des services de l'État ainsi que de déclarations d'intérêt général, permettant ainsi à la collectivité d'intervenir sur des propriétés privées. **Les riverains seront consultés** à mesure de l'avancement du projet et chaque année, les intentions de travaux seront présentées aux conseils municipaux des communes sur lesquelles des aménagements sont prévus. À la suite de ces présentations, des réunions publiques seront organisées aux fins d'information du grand public.



L'expérimentation d'une solution de transport innovante, inclusive et durable

naV.e
une expérimentation du réseau TTy



Du 29 mai au 11 août, naV.e offre aux Verdunois, aux visiteurs et aux touristes une solution de transport innovante, inclusive et durable.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) est **labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)**. À ce titre, elle s'engage en faveur de la transition énergétique.

Le renforcement de l'intermodalité des transports pour le maillage d'un territoire et la nécessaire évolution du mix énergétique du réseau de transport sont les priorités de l'agglomération pour développer l'offre de services et les mobilités du quotidien.

L'aménagement de la Véloroute Voie Verte, colonne vertébrale du territoire, s'inscrit non seulement dans le développement des mobilités douces, mais encore dans celui du tourisme vert.

Les déplacements à pied, à vélo, et les modes de transport motorisés les plus respectueux de l'environnement (transports en commun, bornes de recharge pour véhicules électriques, pistes cyclables, trottoirs aménagés, jalonnement piétonnier) y sont encouragés.

C'est donc tout naturellement que le Grand Verdun et la Ville-centre ont souhaité, avec Transdev, délégataire pour l'exploitation du réseau de transport public, expérimenter un **service de mobilité autonome et électrique**.

Cette expérimentation est une **première en France sur route ouverte, dans un centre-ville**, pour une durée supérieure à deux mois. Tout en faisant la liaison entre les arrêts de bus et les parkings-relais, cette navette vise à faciliter le déplacement de l'utilisateur entre quais et commerces.

Une première en
France !



NOUVELLE MOBILITÉ
100% électrique,
autonome et connectée.

Gratuite et accessible

Accessible à tous, y compris pour les personnes en fauteuil roulant, la navette autonome circule **du mardi au samedi de 13 h à 20 h** et peut accueillir une dizaine de personnes. À une vitesse moyenne de 12km/h, elle effectue une rotation complète en 12 minutes.

Equippée de détecteurs d'obstacles lui permettant d'obtenir « une vision » à 360° lors de son évolution dans le paysage urbain,

elle circule selon un itinéraire préprogrammé. Elle fonctionne en parfaite autonomie, sans chauffeur. **Toutefois, un agent y est présent** afin d'accompagner l'utilisateur et de répondre à ses interrogations.

L'application ZENBUS est téléchargeable afin de connaître précisément le temps d'attente à chaque arrêt.



NAVETTE GRATUITE
11 personnes maximum avec accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite).



Départ à partir de 5 arrêts matérialisés

- Quai de la République - Place Chevert
- Office de Tourisme
- Porte Chaussée
- Tour Saint-Paul
- Monument à la Victoire



DÉPART TOUTES LES 12 MINUTES*
Déplacez-vous de 13h à 20h du mardi au samedi.

*Soumis aux conditions de circulation.



L'application ZENBUS : un outil de géolocalisation pratique et gratuit

Vous trouvez le réseau de Transport Intercommunal Verdunois (TIV) complexe ? Vous n'aimez pas attendre et vous souhaitez connaître la position exacte de votre bus ou navette en temps réel ? **Le Grand Verdun vous propose l'application ZENBUS !**

- Téléchargez l'application ZENBUS et sélectionnez le réseau TIV,
- Cliquez sur l'onglet de gauche et choisissez la ligne de bus recherchée.



Comment ça marche ?

- 1 Être titulaire d'un forfait mobile d'opérateurs proposant des abonnements en France
- 2 Envoyer le code « TIV » au 93055
- 3 Ouvrir le SMS de retour
- 4 Le présenter au conducteur

Comme un ticket classique, le ticket électronique est facturé 1€. La facturation s'opère sur le montant de votre abonnement mensuel.



Vente de tickets unitaires par SMS

Sur une année, le nombre de tickets unitaires vendus représente près de 20% des ventes (environ 108 000 tickets)

Depuis mars 2018, le Grand Verdun propose l'utilisation des SMS pour commander, réceptionner et payer votre titre de transport...



Vice-président délégué aux Transports et à l'Assainissement : **Jean-François Thomas**

PLUS D'INFORMATIONS

Service Eau - Assainissement - Transports
11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr
Direction : Jessica Bachelet



Commerces et attractivité du Centre-ville de Verdun

Accompagner les initiatives privées, restaurer l'attractivité du Centre-ville de Verdun, y faire revenir habitants et commerces, la Communauté d'Agglomération s'y emploie.

En France, la vacance commerciale touche une grande majorité de villes et ce phénomène impacte plus particulièrement les centres des petites communes et des villes moyennes comme Verdun. À ce titre, le territoire de la CAGV présente un **taux de vacance commerciale de 10%**.

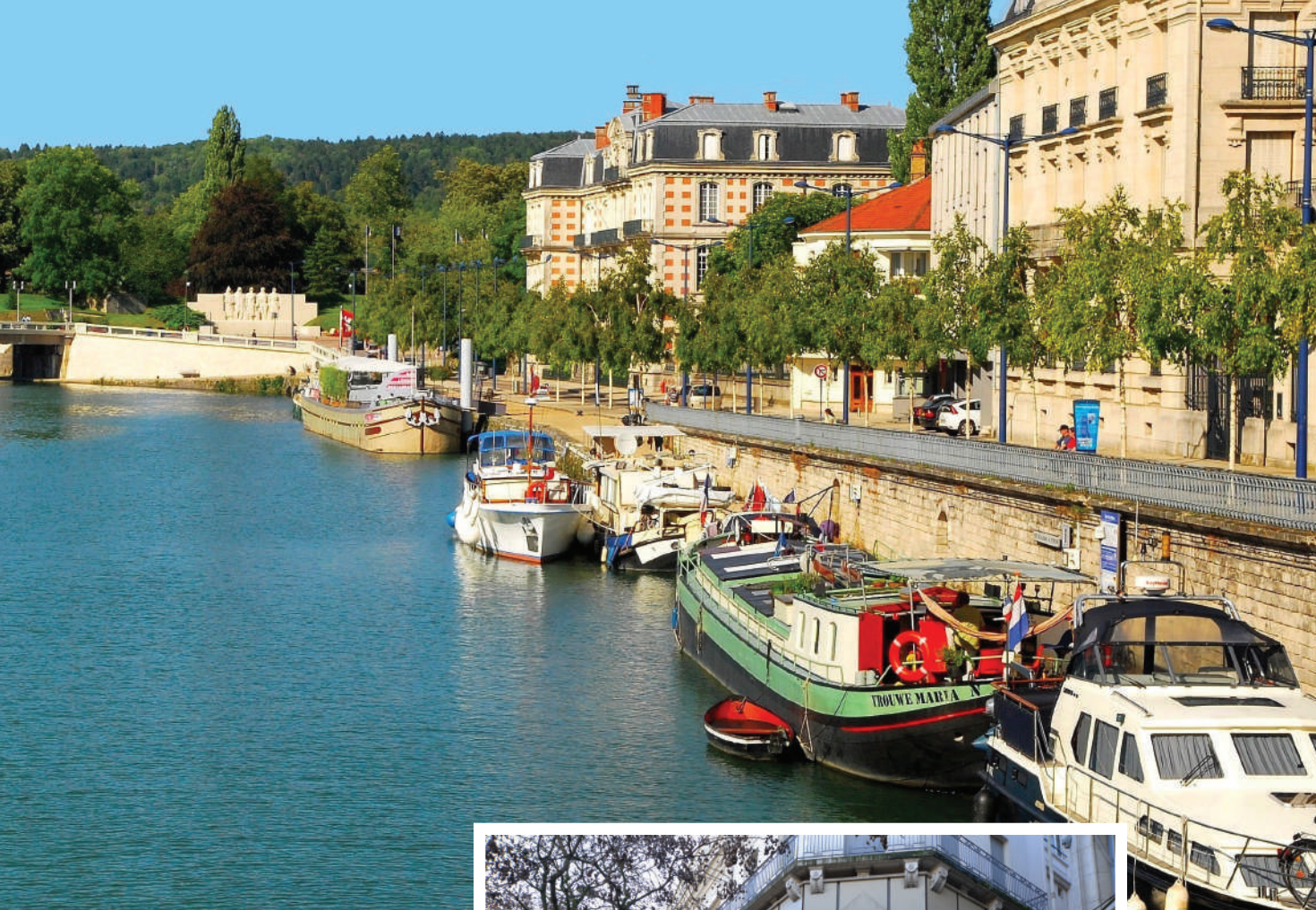
De manière générale, la vitalité commerciale du Centre-ville de Verdun et des Centres-bourgs de la CAGV dépend de plusieurs facteurs :

- Le marché de consommation lié à l'évolution sociodémographique et au pouvoir d'achat des ménages,
- Le comportement d'achat des consommateurs (poids du e-commerce, ...),
- Le développement des zones commerciales,
- Les conditions d'exploitation et l'environnement urbain (montant des loyers commerciaux, fiscalité, accessibilité du centre-ville et stationnement, maintien des services publics)

Forte de la prise en compte de ces éléments, **la CAGV accompagne les entreprises du territoire**, en leur prodiguant des conseils et en définissant avec elles une démarche de progrès :

- **Recherche d'emplacements commerciaux,**
- **Qualité de l'accueil et performance du point de vente,**
- **Soutien à l'Union des Commerçants Verdunois.**

Par ailleurs, en adoptant une approche urbanistique globale visant à considérer à la fois le patrimoine, le commerce, le logement et la culture, la CAGV démontre que l'hyper-centre de Verdun est en capacité d'attirer aussi bien de grandes enseignes qu'un espace culturel indépendant, signe que la dévitalisation des cœurs de villes n'est ni une fatalité, ni une malédiction et que le centre-ville peut et doit rester un lieu attractif sur les plans touristique, résidentiel et économique.



Pour preuve, le magasin Monoprix, sis 7, rue Mazel qui a fermé ses portes le 30 janvier 2016 va prochainement laisser la place à **un nouveau magasin d'alimentation « Carrefour Express »** dont l'ouverture est prévue en juillet 2018, avec à la clef, la création de 6 emplois. De même, l'ancien hôtel Continental, qui abritait la librairie Ducher, fermée depuis fin 2014, accueille depuis septembre 2015 deux commerces de prêt-à-porter, « X and O » et « Caroll ».



Une librairie de retour en cœur de ville

La librairie indépendante « Entrée Livres », située 12, rue Edmond Robin a ouvert ses portes le 21 avril 2017 à la place du magasin de vêtements « Chok ». Cofondée par deux nouveaux venus dans la profession, Jean-Loup Zamboni et Jérôme Germondo, elle propose, 3 ans après la disparition de la Maison de la Presse Ducher, une offre généraliste de 7 500 références, avec une forte représentation des rayons littérature et jeunesse.

Ça bouge !

La création d'une unité de méthanisation collective en projet

Abondant, sûr, écologique et compétitif, le biogaz connaît un retour en grâce depuis une quinzaine d'années.



La méthanisation, (production de biogaz à partir de sous-produits agro-alimentaires ou agricoles), est pertinente à l'échelle de notre territoire car elle apporte une réponse à plusieurs problématiques :

- Traitement local des déchets fermentescibles,
- Emploi local,
- Valorisation des ressources locales,
- Indépendance énergétique,
- Maintien de l'agriculture,
- Développement économique,
- Réduction des émissions de CO².

En dépit de techniques de production matures, la France ne figure pourtant qu'au 4^{ème} rang des producteurs européens mais dispose néanmoins d'un fort potentiel de développement.

Cependant, un projet de méthanisation doit s'analyser simultanément sur les angles technique, économique, juridique et contractuel. Il y a en effet de nombreuses interactions entre ces domaines, selon la typologie de projet :

- Cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité),
- Injection directe dans le réseau de distribution de gaz naturel,
- Approvisionnement des véhicules en GNV.

En effet, un projet ne sera viable que si une démarche consciencieuse et détaillée est mise en place. **C'est la raison pour laquelle la CAGV a, dans un premier temps, commandé à la Chambre d'agriculture de la Meuse, une étude de faisabilité**

pour l'implantation d'une unité de méthanisation sur le site de Baleycourt. Il ressort de cette étude de nombreux éléments positifs tendant à poursuivre cette démarche débutée en septembre 2017.

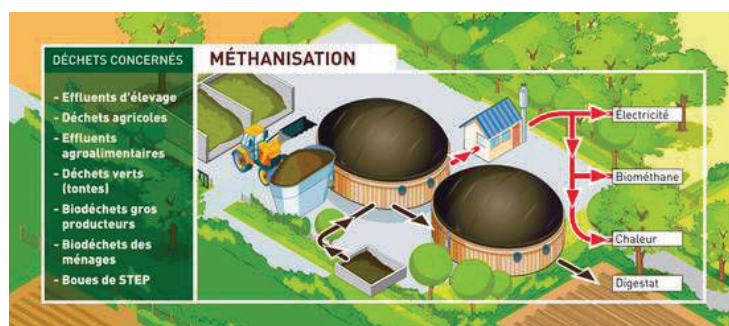
Aujourd'hui, la politique réaffirmée par la CAGV est de continuer à s'engager dans la construction d'une relation particulière avec notre territoire dans la durée et d'accélérer les dynamiques de concertation et de co-construction.

Dès lors et afin de mener à bien ce projet et de lui donner un maximum de chances de réussite, la CAGV s'investit très fortement dans la mise en relation et l'accompagnement des acteurs du territoire intéressés et concernés :

- Collectivités territoriales,
- Industriels,
- Coopératives agricoles,
- Groupements d'agriculteurs,
- Financeurs (Caisse des dépôts et consignations, banques, Dalkia, ...)

Tout en respectant les étapes clés de montage d'une unité de méthanisation, la prochaine étape de ce projet, toujours conduite sous l'égide de la CAGV, devrait permettre de :

- Finaliser le tour de table,
- Identifier clairement les parties prenantes,
- Adapter le processus industriel aux besoins locaux sans céder à l'effet de mode.



Vice-président délégué au développement économique et grands projets :
Patrick Cortial

PLUS D'INFORMATIONS

Service développement économique et grands projets

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr

Direction : James Vollmar



Requalification des casernes Niel

Considérant qu'il s'agissait en la matière d'un projet structurant pour le territoire, les élus ont mis les bouchées doubles pour débloquer une situation figée depuis trop longtemps (Recherche de subventions, transfert de domanialité).

Ainsi, les premiers coups de pelle visant à la déconstruction des bâtiments de l'ancienne caserne Niel à Thierville, désaffectée depuis 2009, ont été donnés en décembre dernier.

Ces travaux préalables au réaménagement du site, d'un montant global de 2 827 000 €, vont permettre dans un premier temps la réalisation de VRD afin que les emprises libérées soient cédées par la CAGV à l'ADAPEI de la Meuse (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Meuse) en vue de la création d'un espace d'accompagnement, d'hébergement et de restauration de personnes porteuses d'un handicap intellectuel et psychique.

Ce projet d'un coût de 18 millions d'euros engendrera la **création de 25 nouveaux emplois sur le site**. La CAGV, quant à elle, réhabilitera le bâtiment qui accueille la Banque Alimentaire et profitera des espaces disponibles de cet ancien gymnase pour y créer **deux salles destinées notamment à l'apprentissage des sports de combat**.



Lacto Serum France

LactoSerum France, implantée sur la ZI de Baleycourt, a pour principale activité la fabrication de dérivés laitiers en poudre.

Afin de répondre à un cahier des charges extrêmement exigeant et de garantir la plus haute qualité de ses produits, **LSF investit massivement depuis de nombreuses années sur notre territoire** pour maintenir la compétitivité de son outil industriel et être ainsi en capacité de produire des poudres pouvant être exportées dans le monde entier.

LSF développe ainsi de nombreuses technologies de pointe (concentration sous vide, déminéralisation par électrolyse ou échange d'ions, séchage par atomisation, ...).

Aujourd'hui, les deux premières tours

de séchage, mises respectivement en service en 1967 et 1968, ont atteint un seuil d'obsolescence technique. Aussi, afin de maintenir l'activité en séchage tout en augmentant la valeur ajoutée des produits fabriqués, LSF a projeté d'investir dans la construction d'une nouvelle tour qui permettra de maintenir le même niveau de production après l'arrêt d'activité des tours 1 et 2 programmé à l'horizon 2020, tout en émettant beaucoup moins de poussières. Cette nouvelle technologie, mise en place sur le site de Verdun en 2017, représente un investissement majeur et stratégique pour l'entreprise. **Le démarrage de l'activité de la tour est prévu en 2019.**



Visite de Paprec Plastiques en présence de Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire

Développement de Paprec Plastiques

PAPREC PLASTIQUES, société de Paprec Group, est un acteur majeur en France du recyclage des déchets plastiques avec une production de plus de 300 000 tonnes traitées et recyclées, issues des ménages, de l'agriculture ou de l'industrie (chutes de fabrication, purges des machines, malfaçons, thermoformés, ...).

Grâce aux douze usines dédiées à cette activité, dont celle de Verdun, Paprec fournit les industriels transformateurs de plastiques en matières premières, issues du recyclage de très haute qualité. Alors que le recyclage devient incontournable dans l'industrie du 21^{ème} siècle, non seulement parce que cette activité est écologiquement indispensable mais aussi parce qu'elle est économiquement viable, **Paprec souhaite poursuivre son développement à Verdun** et envisage par conséquent de réaliser de nouveaux investissements pour répondre aux

défis d'innovation demandés par le traitement des déchets. À cet effet, Paprec vient de se porter acquéreur de l'ancien site Maximo (situé Avenue des Poilus à Verdun) et d'une parcelle à Thierville pour **la construction future d'un bâtiment industriel de 1000 m²** contigu à celui existant. Dans une deuxième phase, un autre bâtiment de production sera réalisé.

En 2017, Paprec Plastiques a réalisé un investissement de 250 000 € pour l'installation d'une cellule de traitement des eaux et embauché 11 personnes.



Concert sur le quai de Londres

Soutien aux associations culturelles : un effort sans précédent !

Jamais les associations culturelles participant au rayonnement de la collectivité n'ont été autant aidées.

Le tableau ci-dessous compare les subventions accordées en 2013 et 2017 et l'évolution prévue en 2018.

Il convient d'ajouter des **subventions en nature** d'un montant estimé en temps normal à **180.000 € pour Transversales** (électricité, chauffage, eau, salles de diffusion, sonorisation, lumières, régisseurs, ouvreuses, etc.) **et de 50.000 €**

pour la MJC (électricité, chauffage, eau, ménage, entretien du bâtiment, etc. Non prise en compte la mise à disposition des locaux de la MJC appartenant à la CAGV). Par ailleurs, Transversales et la MJC bénéficient également de subventions mises en œuvre dans le cadre d'autres programmes : PIA (Programme d'Investissements d'Avenir initié par la CAGV), subventions de projet (MJC - festival la Cafetière : 6.000 €

en 2017 ; Transversales - Oratorio CRIS : 22.000 € de la Ville de Verdun en 2016)

Le soutien des collectivités a suivi l'évolution institutionnelle de l'intercommunalité et les transferts de compétences qui en ont résulté.

Les subventions aux associations depuis 2013

	2013	2017	2018
ACCV	7.200 €	10.000 €	20.000 €
Connaissance de la Meuse	9.000 €	20.000 €	50.000 €
Musique et terrasses	70.000 €	85.000 €	
MJC Musiques et terrasses			85.000 €
MJC	125.000 €	125.000 €	125.000 €
Grenier théâtre	0 €	20.000 €	20.000 €
Transversales	135.000 €	170.000 €	180.000 €
Centre Mondial de la Paix	0 €	50.000 €	50.000 €
Total	346.200 €	480.000 €	530.000 €

- Ville de Verdun
- CODECOM Verdun
- CAGV
- CODECOM Charny

Du nouveau pour le Musée de la Prinerie

Comme chaque année, le musée de la Prinerie a réouvert ses portes au public le dimanche 1^{er} avril.



Collections archéologiques, statuaire médiévale, peintures, mobilier traditionnel et arts décoratifs sont exposés au sein de ce bel hôtel particulier Renaissance.

Trois salles d'exposition ont été entièrement renouvelées. La salle Préhistorique propose un nouveau parcours présentant l'histoire de l'actuel département de la Meuse depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à la conquête romaine. Certains objets exposés sont prêtés par l'Association Archéologie et Paysages en Meuse. La salle des faïences présente le legs du verdunois

Jean Lucien Basin et reçu par le musée en 1933. Cette collection remarquable se compose notamment de céramiques issues des faïenceries locales et régionales ainsi que des grands centres de production étrangers. L'Extrême-Orient y occupe une place de choix. Enfin, la salle des peintures accueille un accrochage inédit de tableaux, sortis des réserves et récemment restaurés, sur le thème du « paysage ». De nombreux événements seront organisés tout au long de la saison culturelle 2018 : ateliers et animations en famille, spectacles, concerts...

L'agenda complet des animations est disponible sur le site du musée :

www.musee-prinerie-verdun.fr

Chaque premier dimanche du mois, la visite libre ainsi qu'une visite guidée à 15 h. sont gratuites pour tous.

Ouverture tous les jours sauf les mardis, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Tél. : 03.29.86.10.62

Courriel : prinerie@grandverdun.fr



Sayoko Onishi,
danseuse butō internationale

Eudoxie : et pourquoi pas Hiroshima ?

Eudoxie est un spectacle chorégraphique et musical créé et joué sur le champ de bataille en 2017 en mémoire des villages détruits lors de la Grande Guerre. **Le Grand Verdun** était **partenaire du projet**. Le spectacle réunit deux artistes d'avant-garde, le français Emmanuel Fleitz, musicien, et la japonaise, Sayoko Onishi, danseuse de butō.

Le butō, né au Japon dans l'après-guerre (Seconde Guerre Mondiale), se caractérise

par la décomposition de ses mouvements, tout en lenteur et en poésie.

« Eudoxie est un fantôme féminin qui hante un village et ses habitants disparus. Les traces de son passage, les réminiscences d'une vie arrachée trop jeune et les souvenirs de cette douleur sont encore incroyablement présents. Sur place. De nos jours »

Eudoxie se jouait in situ, Eudoxie X se jouera sur scène. Avec pour décor des objets

offerts par les villages détruits. Le spectacle de danse voyagera en Europe, en particulier au Luxembourg et au Danemark. Mais l'autre grand projet, c'est une représentation d'Eudoxie à Hiroshima. Daniel Lefort, Maire de Champneuville, membre des villes de paix, la Ville de Verdun, membre de l'association Internationale des Villes Messagères de la Paix, et le Grand Verdun soutiennent cette ambition internationale. À suivre...

Eudoxie Distribution :

Sayoko Onishi, Emmanuel Fleitz Production. Move Art Two [MA2] / Man'ok & Cie. Association lorraine de productions artistiques multiples. Coproduction : Transversales. Partenariat : Communauté d'agglomération du Grand Verdun et Communauté de communes Mad & Moselle. Soutien de la DRAC Grand Est, du Conseil régional Grand Est, du Conseil départemental de la Meuse, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et de la Spedidam. Il a reçu le label de la Mission du Centenaire 1914-1918



Projet architectural de la nouvelle MJC-SMAC. Architectes HaHA

MJC, NOUVELLE GÉNÉRATION !

Depuis un peu plus de 50 ans qu'elle a vu le jour sur la rive droite de la Meuse à Belleville, la MJC du verdunois a su garder le cap de la culture, de la jeunesse et de l'éducation populaire, malgré des vents parfois contraires.

La MJC a entraîné dans son sillage de nombreux adhérents, jeunes et même très jeunes, parfois beaucoup moins, tous avides de partager et d'approfondir leurs connaissances dans des domaines aussi variés que ceux de la musique, de la danse, de l'écriture, du théâtre et plus généralement de tout ce qui permet à un être humain de s'épanouir dans sa vie personnelle. Dans cette perspective, elle fut et elle est restée un équipement incontournable et prisé des habitants du verdunois, toutes générations confondues.

Cependant le bâtiment construit dans les années 60, avec les matériaux et les normes de l'époque, a connu peu de transformations et d'améliorations depuis sa création. Il a subi l'usure du temps et mérite une rénovation substantielle, en particulier dans un souci d'économie d'énergie. De plus, la MJC a initié depuis une dizaine d'années une programmation de musiques actuelles. **Or les installations, trop exiguës, ne répondent plus aux nécessités techniques d'une salle de concerts moderne.** La création d'une extension de la MJC pour accueillir de nouvelles installations était devenue inévitable pour garantir au public comme

aux artistes et aux techniciens des qualités de confort et d'écoute, dignes des ambitions affichées dans ce secteur. En effet, depuis quelques années, la MJC du verdunois est devenue la référence en Meuse dans ce domaine. Elle est intégrée au réseau des SMAC de la Région Grand Est.

La DRAC ne s'y est pas trompée et soutient le projet de la MJC qui ne se limite pas à l'organisation de concerts, mais englobe des actions d'accompagnement et de formation des artistes en herbe. **La reconnaissance de la qualité du travail accompli pourrait se traduire par l'obtention du label national SMAC** (scène de musiques actuelles) attribué par l'État. **La CAGV est, bien sûr, en première ligne dans ce dossier.** Le département et la région soutiennent la démarche, de même qu'ils participent au financement des travaux de rénovation et d'extension. Bref, tous les ingrédients ont été réunis pour faire de cette nouvelle étape de la vie de la MJC une réussite, à mettre en premier lieu au crédit des bénévoles et des salariés de l'association. Longue vie et bon vent à la MJC nouvelle génération !

Musiques actuelles, musiques amplifiées ? Qu'entend-on par là ?

Musiques actuelles est une appellation du ministère de la Culture qui regroupe à peu près tous les courants musicaux du 20^e et du 21^e siècles à l'exception des musiques écrites : musique baroque, classique, contemporaine, etc.

Les musiques actuelles regroupent donc aussi bien le rock, le blues, le country que le

hip-hop, le rap, les musiques électroniques, les musiques traditionnelles, le jazz et la chanson française. Vaste programme. Dans la pratique, les musiques actuelles et les salles qui leur sont consacrées sont principalement destinées aux musiques amplifiées, en particulier le rock, le blues, le Hip-Hop...





330 places

Le 28 mai dernier, la première pierre de la salle de concerts de musique actuelle a été posée. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a repris ce dossier à bras le corps dès sa création en janvier 2015. Il avait été mis sur les rails par la Communauté de Communes de Charny mais jusqu'alors n'avait pas pu se développer, comme attendu par les initiateurs du projet. Précisons que les locaux actuels (de même que la future salle de concerts) sont propriété de la collectivité.



La première pierre posée !

Le projet prévoit principalement **la construction d'une salle de musiques actuelles pouvant accueillir 330 personnes debout et 120 assises grâce à une tribune rétractable**. Dans l'ancienne salle, seront créés pour les groupes locaux un « studio scène » pouvant accueillir 90 spectateurs et deux studios de répétition. L'administration reste dans le même secteur du bâtiment. Un open space sera mis en place de même qu'une salle de réunion. Un foyer pour l'accueil du public donnera sur le square Mendès France. Les salles d'activités du sous-sol seront rénovées.

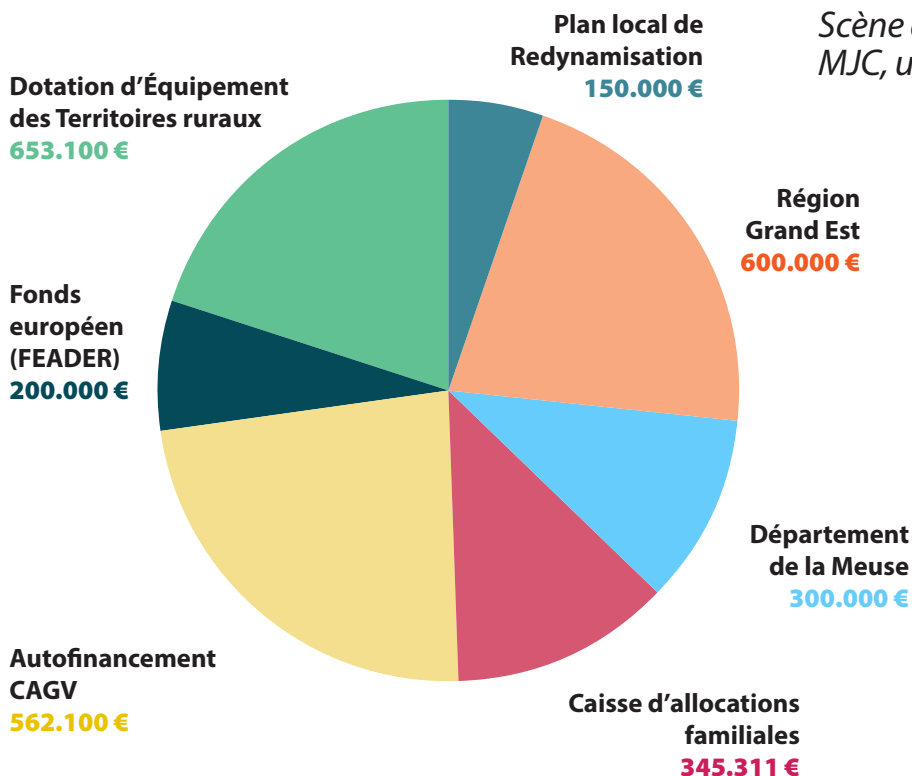
Le cabinet HAHA retenu pour mettre en œuvre le projet architectural a parié sur une véritable osmose entre MJC et SMAC. Ainsi les locaux actuels sont reliés à la nouvelle salle et au foyer par un passage enjambant le biguenel. L'accès à la salle de concerts se fait comme actuellement par le hall de la MJC. C'est donc un ensemble fonctionnel qui verra le jour, avec des installations électriques et de chauffage aux normes.

Pose de la première pierre de la SMAC

Répartition des subventions

Total 2.810.511 €

*Scène de Musiques Actuelles
MJC, un projet très bien subventionné*



Vice-président délégué à la culture :
Antoni Griggio

PLUS D'INFORMATIONS

Service culture
11, rue Président Poincaré
55100 Verdun
Tél. : 03.29.83.44.22
contact@grandverdun.fr
Direction : Didier Giard

Ensemble plus haut, plus fort, plus loin !

La vie associative sportive est, pour les élus communautaires, une priorité majeure. Les différentes activités mises en place sur le territoire permettent de développer les valeurs humaines que sont le respect de l'autre, le dépassement de soi et le partage.



En trois ans, de nombreuses améliorations ont été apportées aux différentes structures et des équipements nouveaux ont vu le jour, notamment la piste d'athlétisme du Parc de Londres doté d'un abri PMR, des courts de tennis complètement ré-

novés à Thierville ou encore, sur la Plaine de jeux d'Ozomont, l'installation d'un abri permanent et de toilettes publiques ainsi que la transformation en gazon synthétique d'un terrain de football libre d'accès.



TEPCV sportif et économies d'énergie

À l'Aquadrome, l'espace douche a été remis en état pour le confort des nageurs. Des leds y ont remplacé les éclairages d'origine. Il en est de même dans les gymnases des Planchettes, de la Galavaude et dans la salle de tennis « moquette » de Thierville.

Structures nouvelles et améliorations notoires

Sur le site de Désandrouins, **les archers disposent dorénavant d'un terrain à usage exclusif** qui permet des entraînements de meilleure qualité. Les Golfeurs profitent d'**un nouveau putting green et d'un bunker** pour peaufiner leur technique.

Le terrain d'honneur du stade Marceau Maulpoix est désormais protégé par **une clôture digne de ce nom et un pare-ballon** a été installé. Les vestiaires du club de foot ont bénéficié d'un rafraîchissement en peinture.



2018 au service des activités sportives

Le plateau d'EPS des Planchettes a reçu un nouvel enrobé. Celui de la Galavaude a été complètement rénové et jouxte désormais un **City stade flambant neuf**. Au Parc de Londres, le gymnase Roger Rouyer* va bénéficier d'un changement de baies vitrées en rez-de-chaussée, de l'isolation de sa toiture et de réfection du bardage.

Enfin, afin de répondre aux besoins exprimés par les associations sportives, d'importants travaux vont être réalisés sur le site Niel à Thierville. **Deux salles verront le jour**, l'une dédiée aux sports de frappe type boxe et l'autre, avec un praticable, pourra être utilisée pour des activités diverses et variées.

À savoir :

Nouvelles dénominations pour les gymnases du Parc de Londres



■ **Gymnase Roger Rouyer** : Figure de l'aviron verdunois, Roger Rouyer a décroché plusieurs titres nationaux. Il a participé aux Mondiaux canadiens (1970) et surtout aux Jeux Olympiques de Munich en 1972

■ **Gymnase Marie Marvingt** : Marie Félicie Elisabeth Marvingt était une pionnière de l'aviation en France. Surnommée « la fiancée du danger », elle était l'une des meilleures alpinistes du début du 20^{ème} siècle.



Les acteurs sportifs s'investissent

Le territoire de la CAGV est riche d'animations sportives qui rayonnent sur la région et parfois bien au-delà.

Une liste non exhaustive permet de mesurer l'investissement des acteurs sportifs :

■ **Le Trail des Tranchées**, organisé par l'Office de Tourisme fait découvrir ou redécouvrir aux athlètes le champ de bataille avec une arrivée sur le site du Pré l'Évêque,

■ Le sport adapté a pris une place privilégiée avec **les Championnats de France d'hiver d'haltérophilie et le Championnat de France jeunes de natation**,

■ **Le Trail urbain**, organisé par l'ASPTT, a rassemblé près de 600 coureurs sur un parcours dans le cœur historique de Verdun et dans les galeries de la Citadelle,

■ **Le semi-marathon** a vu s'élancer 1300 coureurs en souvenir de la Grande Guerre, dont certains internationaux, sur les 10 km prévus,

■ **Le Trophée de la Paix**, organisé par le SAVB, a permis à plus de 1000 jeunes français et européens de participer deux jours durant à un tournoi marqué d'un bel esprit de fraternité,

■ **Le Triathlon du souvenir** fête son 20^{ème} anniversaire tout en permettant aux athlètes de nager pour la deuxième année dans l'eau du Pré-l'Évêque,

■ Le SAV cyclisme a mis sur pied sa troisième **Ronde du Centenaire** avec deux étapes en ligne et un contre la montre,

■ **Le MX Masterkids** s'est déroulé sur le terrain de cross de la Valtoline en regroupant 650 pilotes et 23 nations, les meilleurs jeunes motards du monde.

En route vers l'avenir

Et si certaines associations sportives voulaient rayonner davantage et faire parler d'elles au-delà du territoire aggloméré ? Le Grand Verdun souhaite qu'elles s'interrogent sur l'opportunité de mettre en commun leur énergie, leurs compétences, leurs dirigeants et leurs bénévoles... La Collectivité est prête à les accompagner dans cette démarche pour que l'esprit sportif qui anime le Grand Verdun résonne plus haut, plus fort, plus loin...



Vice-président délégué aux infrastructures sportives :
Jean-Pierre Morel



Adjoint au Maire de Verdun chargé des sports :
Yvon Scotti

PLUS D'INFORMATIONS

Service des sports

11, rue Président Poincaré - 55100 Verdun
Tél. 03 29 83 44 22 - contact@grandverdun.fr
Direction : Fabrice Breniaux



Le Pays de Verdun, acteur du développement local en Meuse

Le Pays de Verdun

Basé à Charny-sur-Meuse, le Pays de Verdun réunit les représentants des six communautés de communes du Nord Meusien et de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Son but est d'accompagner les porteurs de projets en faveur du développement du territoire. Depuis 2015, il oeuvre dans les domaines du numérique, de l'habitat, de la mobilité et de l'attractivité territoriale.

Le Pays de Verdun fait le lien entre les acteurs locaux (associations, entreprises ou encore collectivités territoriales) et les financeurs publics (Union Européenne, Région Grand Est, Département de la Meuse...). Sur un territoire regroupant plus de 200 communes avec 80 000 habitants, des projets structurants voient le jour et participent au développement économique et social.

1 360 000 € pour la mise en œuvre d'actions numériques

Depuis 2017, le Pays de Verdun est labellisé Groupe d'Action Locale grâce à sa stratégie "OBJECTIF TERRITOIRE NUMÉRIQUE". À ce titre, il dispose du programme d'aides européennes LEADER : jusqu'à 2021, les porteurs de projets (entreprises, associations et collectivités) peuvent soumettre leurs projets en vue de l'obtention d'une subvention.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- Le projet doit se dérouler sur le territoire du Pays de Verdun,
- Le projet ne doit pas avoir commencé avant tout dépôt de dossier préalable,
- Le projet doit avoir trait à une action numérique (retrouvez les règles d'intervention sur le site du Pays de Verdun).

Côté Meuse, première place de marché virtuelle dans le Nord Meusien

ACHETER LOCAL SUR INTERNET, C'EST POSSIBLE !

Achats en ligne, "click & collect", achats de proximité sont autant de pratiques courantes des consommateurs actuels. Privilégier le commerce local tout en bénéficiant des avantages de l'achat en ligne, c'est désormais possible grâce à la plate-forme de e-commerce Côté Meuse !



L'ENSEMBLE DE VOS BOUTIQUES DE PROXIMITÉ SUR UN MÊME SITE

Sur cette même plate-forme, retrouvez vos commerçants et artisans meusiens et disposez d'un panier unique pour tous vos achats.

UN SERVICE SIMPLE ET ACCESSIBLE QUI PROFITE À TOUS

Côté Meuse vous garantit de pouvoir bénéficier d'une valeur sûre : les compétences de professionnels exerçant près de chez vous. Vous pouvez réaliser vos achats en ligne à tout moment et décider du mode de livraison le plus adapté à vos besoins. Pour gagner du temps, vous pouvez venir récupérer votre commande directement en boutique ou choisir un point relais.

ACHETER LOCAL À PRIX AVANTAGEUX, C'EST POSSIBLE

Bénéficiez d'offres promotionnelles et surtout contribuez à l'économie de votre territoire ! Retrouvez les boutiques de proximité sur www.cote-meuse.fr

L'habitat

Enorah, la plate-forme de rénovation énergétique de l'habitat du Pays de Verdun



enorah
PAYS DE VERDUN

Rénover, isoler, mieux chauffer votre logement ? Le Pays de Verdun met à votre disposition un service gratuit, neutre et indépendant. Des conseils techniques, des renseignements sur votre plan de financement, un accompagnement dans toutes vos démarches de l'ébauche du projet à sa réalisation vous permettront de faire les bons choix ! L'animateur plate-forme et le conseiller Info Energie sont là pour vous.

Vos contacts :

Yohann OURION, Animateur de la Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Romain VIRRIION, Conseiller Info Energie.

Mail : habitat@pays-de-verdun.fr



Vice-Président délégué au Numérique,
Président du Pays de Verdun :
Julien Didry

PLUS D'INFORMATIONS

Pays de Verdun

ZA Les Maronniers - 55100 Charny-sur-Meuse
contact@pays-de-verdun.fr - Tél. 03 29 83 44 01
www.pays-de-verdun.fr

Facebook : [paysverdun](https://www.facebook.com/paysverdun) - Twitter : [paysdeverdun](https://twitter.com/paysdeverdun)

Agenda, vos rendez-vous !

JUILLET

MER. 04.07 AU VEN. 21.12
 EXPOSITION "LE NOUVEAU VISAGE DE LA GUERRE. COMBATTRE, MEUSE 1918"
 Entrée comprise dans le coût de l'entrée au Mémorial
Mémorial de Verdun
55100 Fleury-devant-Douaumont

MER. 04.07 | DE 17 H À 20 H
 DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "LE NOUVEAU VISAGE DE LA GUERRE", SOIRÉE D'ÉTUDE, 4 CONFÉRENCES :
 • Présentation de l'exposition par **Édith Desrousseaux de Medrano**, commissaire de l'exposition, François Cochet et Nicole Czubak, conseillers scientifiques de l'exposition
 • **L'armée américaine de 1918** : de l'apprentissage de la guerre à la victoire, par François Cochet
 • **L'aviation dans la Meuse** : de la notion de supériorité aérienne dès février 1916 à la réduction du Saillant de St Mihiel et les combats Meuse-Argonne de septembre à novembre 1918, par le colonel Pierre-Alain Antoine
 • **L'emploi des chars 1919-2018**, par le colonel Thomas Seignon

Entrée libre
Mémorial de Verdun
55100 Fleury-devant-Douaumont

SAM. 07.07 > JEU. 26.08
 VERDUN PLAGE
Pré l'Évêque

DIM. 15.07 | 15 H 30
 LES FLÂNERIES DE VERDUN QUATUOR STANISLAS
Kiosque de la Digue

VEN. 20 ET SAM. 21.07
 SPECTACLE DES FLAMMES À LA LUMIÈRE
Haudainville

VEN. 20.07 > DIM. 22.07
 GRAND FESTIVAL DE VERDUN
Plusieurs lieux

VEN. 27.07
 "DESSINE MOI UNE CHANSON"
 Spectacle d'enfants (chant, danse, théâtre)
CS Kergomard
Pré l'Évêque, en extérieur (parking)

VEN. 27 ET SAM. 28.07
 SPECTACLE DES FLAMMES À LA LUMIÈRE
Haudainville

SAM. 28.07 | 20 H 30
 MUSIQUES ET TERRASSES FEU ! CHATTERTON + LAURA CAHEN + JO WEDIN & JEAN FELZINE
MJC Quai de Londres

DIM. 29.07 | 15 H 30
 LES FLÂNERIES DE VERDUN VIZ
Parc Japiot

AOÛT

SAM. 04.08 | 20 H 30
 MUSIQUES ET TERRASSES MAXIMO PARK + T/O + ATUM NOPHI
Quai de Londres

DIM. 05.08 | 15 H 30
 LES FLÂNERIES DE VERDUN STAN BRASS QUINTET
Kiosque de la Digue

SAM. 11.08 | 20 H 30
 MUSIQUES ET TERRASSES ACID ARAB + CHAPELIER FOU + SOFIANE SAIDI & MAZALDA
Quai de Londres

DIM. 12.08 | 15 H 30
 LES FLÂNERIES DE VERDUN CHARLENITSA ET LE CHTOK TOK ORCHESTRA
Parc Japiot

MER. 15.08
 BROCANTE DU CENTRE VILLE
Rue Mazel

DIM. 19.08 | 15 H 30
 LES FLÂNERIES DE VERDUN FIORINDO
Parc Japiot

VEN. 24.08 | 19 H 30 À 23 H
 CINÉMA DE PLEIN AIR "TOUS EN SCÈNE"

Dans le cadre de l'ORU
Pré l'Évêque

VEN. 24.08 > DIM. 26.08
 RECONSTITUTION HISTORIQUE DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} GM

SAM. 25 ET DIM. 26.08
 LA ROUTE DES HOMMES : LES 100 KMS DE BAR-LE-DUC À VERDUN

DIM. 26.08 | 15 H 30
 LES FLÂNERIES DE VERDUN DUO ROMANCE
Musée de la Prinerie

VEN. 31.08 | DE 19 H 30 À 23 H
 CINÉMA DE PLEIN AIR "CIGARETTES ET CHOCOLAT CHAUD"
 Dans le cadre de l'ORU
Terrain extérieur COSEC des Planchettes

SEPTEMBRE

SAM. 01.09 | DE 10 H À 17 H
 JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
Gymnases Parc de Londres

DIM. 02.09
 LA BEHOLLE (MARCHÉ, VÉLO)
Aérodrome du Rozelier

JEU. 13.09 > LUN. 17.09
 FOIRE EXPO VERDUN EXPO
Pré l'Évêque

SAM. 15 ET DIM. 16.09
 JOURNÉES DU PATRIMOINE

DIM. 16.09 | 17 H
 CONCERT ORGUE VINCENT WARNIER
 Dans le cadre des Journées du Patrimoine
 Concert gratuit
Cathédrale de Verdun

DIM. 16.09 | 17 H
 CONCERT "POUR EN FINIR AVEC LA GUERRE"
 Avec François Masset, soprano et Anne Le Bozec, piano
Mémorial de Verdun
55100 Fleury-devant-Douaumont

DIM. 23.09
 CHAMPIONNAT GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION

DIM. 30.09 | DE 10 H À 18 H
 LES VIRADES DE L'ESPOIR
Base de loisirs du Pré l'Évêque

OCTOBRE

JUSQU'AU MER. 31.10
 EXPOSITION "L'ART DU DÉTAIL"
Musée de la Prinerie

VEN. 05.10
 CONCERT JAZZ SUPER SWING PROJECT
Église Ste Jeanne d'Arc

DIM. 07.10 | 16 H
 CONCERT CHŒURS & ORGUE
 Dominique BREDÁ, Orgue
 Les Chanteurs de la Paix et le Groupe Vocal du Val de Meuse
Cathédrale de Verdun

JEU. 11.10 > DIM. 14.10
 FESTIVAL FAUBOURG DU BLUES
 Programmation sur [festivalfaubourgdblues](http://festivalfaubourgdblues.com)
Salle Jeanne d'Arc

JEU. 11 ET VEN. 12.10 | 9 H À 17 H
 COLLOQUE "LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DES CONFLITS CONTEMPORAINS"
Mémorial de Verdun
55100 Fleury-devant-Douaumont

VEN. 19.10 ET SAM. 20.10 | 20 H 30
 "LA LUMIÈRE SE SOUVIENT"
Mise en lumière de la Cathédrale

VEN. 19.10
 ODE À LA PAIX
 Textes et chants par la Chorale diocésaine dirigée par Marie-Aurore PICARD

SAM. 20.10
 ODE À LA PAIX
 Gloria de Vivaldi, Stabat Mater de Pergolèse par l'orchestre Lux Aeterna et le chœur de Grenelle
Cathédrale de Verdun

NOVEMBRE

DIM. 11.11 | 15H
 LECTURE-SPECTACLE "LETTRES DE GUERRE DU SOLDAT ET DE L'ARTISTE DERRAIN, 1914-1918"

Mémorial de Verdun
55100 Fleury-devant-Douaumont

DIM. 11.11 | 17H
 CONCERT FRANCO-ALLEMAND DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Partenariat ACCV/Mémorial de Verdun et l'Internationale Musikfestspiele Saar
Cathédrale de Verdun

DÉCEMBRE

JUSQU'AU MER. 19.12
 EXPOSITION "QUE RESTE-T-IL DE LA GRANDE GUERRE"
Centre Mondial de la Paix

JUSQU'AU JEU. 20.12
 EXPOSITION "DE LA GUERRE MONDIALE À LA PAIX EUROPÉENNE"
Centre Mondial de la Paix

JUSQU'AU VEN. 21.12
 EXPOSITION "NOUS PRÉSIDENTS - 60 ANS DE V^È RÉPUBLIQUE"
Centre Mondial de la Paix

CATHERINE RINGER | LES COMMANDOS PERCU | GAËL FAYE | THEATER TITANICK
 MIGUEL CHEVALIER | CIRC PANIC | LES GRANDES PERSONNES | LA CONTREBANDE
 LEZ'ARTS VERS & FRED MARTIN | RITMISTAS DOS PILY | CORPS IN SITU | MO3 | DERACINEMOA
 LE LABO DES FÉES | MUCHMUCHE | SCÈNE MUSICALE MOBILE | IN FINE | TEMPORAL | ISH
 JACQUELINE CAMBOUIS | LE GRAND JETÉ | JOE SATURE ET SES JOYEUX OSSELETS | SF
 TAU | JEUX ET TARTINES | PLANTE UN REGARD | LES 3 TESS
 TITANOS | LA MINCE AFFAIRE
 COURCIRKOU | FLEX
 | RÉVERBÈRE

LE GRAND FESTIVAL

SPECTACLES - ARTS DE LA RUE - CONCERTS - PERFORMANCES - DANSES
 CIRQUE - ATELIERS ENFANTS - INSTALLATIONS - MARIONNETTES



ACCÈS LIBRE
 À TOUS LES
 SPECTACLES

VERDUN

20 | 21 | 22
 JUILLET
 2018

GRAND VERDUN
 Agglomération

